

Interpellation



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 03.11.15

Scanné le _____

No souhaite pas développer.

FERMETURE DU BUREAU DE DOUANE DE VEVEY PORT FRANC

15-INT-662

Presque à l'insu de l'opinion publique, le Département des Finances (DFF) prévoit une sérieuse réduction des services rendus par l'Administration fédérale des douanes (AFD), dont notamment la fermeture de bureaux de douane. De nombreux bureaux sont concernés par cette fermeture dont le bureau de Vevey port franc.

Le programme de stabilisation de la Confédération à partir de 2017, impose à l'AFD une coupe de 7 millions de francs par année, soit la suppression de 52 postes de travail. Ces restrictions ne peuvent plus être réalisées à la douane que par le biais d'une réduction des prestations de service dans le domaine du dédouanement de marchandises de commerce. Fermeture de bureaux de douane ou réduction des heures d'ouverture, mesures qui conduiront inévitablement à un transfert indésirable du trafic poids lourds et à des embouteillages à l'approche des bureaux encore ouverts. Résultats : des coûts plus élevés pour l'Economie. Une telle évolution va à fin contraire à ce qui avait mis en place il y a quelques années, à savoir une optimisation des bureaux de douane intérieurs afin de fluidifier le passage en frontière.

La douane procède à la taxation des marchandises de commerce à la frontière et à l'intérieur du pays. Ce faisant l'AFD perçoit divers droits de douane et taxes à la consommation. En 2014 les recettes se sont élevés à 23.6 milliards de francs. Par la mise en place de processus de taxation simples et rapides et en entretenant un réseau de bureaux de douane bien développé, la douane soutient l'économie en minimisant ses coûts. En outre elle protège cette même économie et les consommateurs contre l'invasion de produits falsifiés, voire dangereux, comme les montres, les médicaments. Elle combat bien évidemment la contrebande organisée.

Ce sont très précisément de tels avantages que le DFF met en cause par le truchement de ses mesures d'austérité budgétaire.

Pour Vevey, la disparition du bureau de douane signifierait de facto la perte du statut de port franc. Pour mémoire le PF de Vevey est en fonction depuis 1982 et rend d'innombrables services aux entreprises locales ou régionales. Le personnel de la douane comprend 3 personnes, celui de SEV SA se monte à une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs.

Bien que notre structure ne soit pas véritablement mise en péril par la disparition du bureau de douane de Vevey, il est toutefois à craindre que certains entrepreneurs, principalement orientés dans le marché des œuvres d'art, décident de quitter Vevey pour se rendre à Genève. Les implications financières pour la Région seraient non négligeables, cette clientèle bénéficiant de moyens importants.

Bon nombres d'entreprises régionales sont déjà fortement pénalisées par le franc fort, la concurrence toujours plus forte. La disparition du bureau de douane augmenterait encore la difficulté pour ces entreprises, face à d'autres régions de Suisse.

Par ailleurs, l'établissement des formalités de douane, spécialement à l'exportation, seraient plus complexes, les certificats d'origine devant être timbrés par le bureau de douane de Martigny. Ainsi un camion se présentant à nos bureaux de Vevey en milieu d'après midi serait vraisemblablement bloqué jusqu'au lendemain matin, le parcours Vevey-Martigny et retour étant distant de quelque 100 km.

Nous nous permettons de poser les questions suivantes :

- Quel est le gain exact d'une suppression du bureau de douane de Vevey ?
- Ne va-t-on pas pénaliser tous les acteurs économiques de la Région par cette suppression ?
- La douane n'est-elle pas au service de l'économie ?
- Met-on en péril l'équilibre financier du DFF par le paiement de 3 salaires annuels ?
- Cette suppression répond-elle véritablement à une nécessité ?
- Le Conseil d'État entend-il intervenir auprès de la confédération en faveur de la sauvegarde du Port franc de Vevey ?

le 3.11.2015

Pierre Joliet

